



VOS DÉMARCHES

Elections

Retrouvez ici les informations pratiques à savoir pour vous inscrire sur les listes électorales.

Inscriptions

Les inscriptions se font en Mairie avant le 31 décembre de chaque année.

Pièces à fournir

- > Carte d'identité en cours de validité.
- > Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer ou factures EDF, téléphone, taxe d'habitation...)
- > Attestation pour les personnes hébergées (enfants majeurs,...)

CONTACT



Mairie

Chemin de la Cahutte
77160 Saint-Hilliers

@ Courriel

📞 01 64 00 15 43

DÉMARCHES EN LIGNE



S'INSCRIRE EN LIGNE

([HTTPS://WWW.SERVICE-PUBLIC.FR/PARTICULIERS/VOSDROITS/F1367](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367))



VOS DÉMARCHES

Service Public

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

VOIR AUSSI

 ACCUEIL & SERVICES MUNICIPAUX